

<http://cpsainttugdual.catholique.fr/Le-sacrement-des-malades-ou-l-onction.html>



Le sacrement des malades (ou l'onction)

- Demander un sacrement - Le sacrement des malades -

Date de mise en ligne : samedi 28 avril 2018

Copyright © Communauté pastorale Saint-Tugdual - Tous droits réservés

Le sacrement des malades (ou l'onction)

Le sacrement de l'onction des malades est signe de la tendresse de Dieu pour la personne qui souffre.

Seul un prêtre peut donner le sacrement des malades. Pour le faire, il emploie l'huile bénite par l'évêque lors de la messe chrismale annuelle. Avec cette huile, il marque le front et les mains du malade en priant Dieu pour lui.

Face à une mort toute proche, l'eucharistie est souvent donnée en viatique.

Tout malade qui désire recevoir le sacrement de l'onction peut faire appel à un prêtre de la paroisse.



Qu'apporte le sacrement des malades ?

Les fruits du sacrement de l'Onction des malades sont :

- L'union du malade à la souffrance de Jésus au moment de sa Passion.
- Le réconfort, la paix et le courage pour supporter chrétiennement les souffrances de la maladie ou de la vieillesse.
- Le pardon des péchés si la confession n'a pas pu être possible.
- Le rétablissement de la santé, dans certains cas.

Le sacrement n'est cependant pas réservé aux malades. Les personnes éprouvées par l'âge ou l'infirmité peuvent le demander pour obtenir du Seigneur la force de vivre leur état, ainsi que tous ceux qui doivent subir une intervention chirurgicale importante.

Le sacrement peut être célébré individuellement ou au cours d'une célébration communautaire.



Pour aller plus loin : <http://eglise.catholique.fr/approfo...>

N'hésitez pas à le proposer à vos proches qui en ont besoin.

Contacts :

Presbytère de Tréguier

Abbé Guillaume Caous, curé

4 rue Saint-André - 22220 Tréguier

Tél. : 02 96 92 30 51

Aumônerie de l'hôpital de Tréguier

Anne-Françoise Trebeden

Tél. : 02 96 95 35 33